



DOSSIER DE PRESSE

Journée Défense et Citoyenneté : Conseil Départemental 41

27 novembre 2019

CONTACTS PRESSE

Centre du Service National d'Orléans

Mr David GUILLOU

Tél : 02 38 65 21 52

david.guillou@intradef.gouv.fr

Sommaire

La journée défense et citoyenneté du 27 novembre 2019 : Le Conseil Départemental du Loir-et-Cher.....	3
La journée défense et citoyenneté.....	4
Le déroulé d'une journée défense et citoyenneté.....	5
La direction du service national et de la jeunesse.....	6
Les chiffres clés 2018 – CSN d'Orléans.....	7

La journée défense et citoyenneté du 27 novembre :

La prochaine Journée Défense Citoyenneté (JDC) se tient ce 27 novembre dans les locaux du Conseil Départemental.

Ce format de JDC au conseil départemental est une première ; elle s'inscrit dans plusieurs objectifs, outre celui des missions obligatoires de la JDC;

- Celui de **faire découvrir une institution de proximité**, le Conseil Départemental, l'occasion de développer leur esprit de citoyenneté et d'appartenance aux valeurs républicaines. Les politiques du CD en faveur de la jeunesse pourront être présentées.
- Celui de la **dimension des tests « Savoirs de base »** qui est le point central d'intérêt pour les actions à conduire en faveur des jeunes repérés comme étant en difficulté, dans le cadre de notre plan départemental illettrisme/ illettronisme.
- Celui de **valoriser**, dans le cadre de notre lien Armée/CD41, **les actions conduites avec les jeunes** suite au parrainage conclu en 2018 entre le sous-marin nucléaire lanceur d'engins « Le Terrible » et le Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Ce temps très privilégié d'accueil, de rencontre et de partage en présence d'élus du département se déroule de 14H à 15h salle Kléber Loustau.



La journée défense et citoyenneté

Instaurée par la loi du 28 octobre 1997 suspendant le service militaire, la journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement appelée journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), a pour vocation première de convaincre et d'expliquer aux jeunes citoyens la légitimité de la défense nationale et de les sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leur sont proposées.

La JDC est la seule rencontre obligatoire de l'ensemble d'une classe d'âge (780 000 jeunes par an) avec son armée. Dernier lien institutionnel subsistant aujourd'hui entre les jeunes et les armées, elle est le complément indispensable à une armée professionnelle pour permettre l'adhésion des citoyens aux objectifs de défense et favoriser la compréhension des enjeux auxquels sont confrontées les armées.

Menée en collaboration avec les armées et la gendarmerie, elle permet d'améliorer la compréhension des enjeux de défense et de sécurité de notre pays. Elle permet ainsi d'expliquer la vocation et l'engagement des militaires au service de leurs concitoyens.

Premier vecteur d'information de la Défense et des armées auprès des jeunes, la JDC permet de renforcer l'esprit de défense. En privilégiant un binôme actif des animateurs (un militaire d'active et un réserviste), elle contribue également à mieux faire connaître la réserve et son rôle complémentaire aux côtés des militaires d'active.

La JDC s'intègre au sein d'un « parcours de citoyenneté » qui comporte deux autres étapes obligatoires au cours desquelles interviennent successivement le ministère de l'Éducation nationale, les mairies et le ministère des Armées.

- **l'enseignement de défense** : obligatoire, il s'inscrit dans les programmes des établissements d'enseignement du second degré. Il est l'un des éléments du socle commun de connaissances et de compétences que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire. Il est mis en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale, en collaboration étroite avec le ministère des Armées ;
- **le recensement** : il intervient à l'âge de 16 ans. Acte volontaire mais obligatoire, il concerne tous les jeunes Français, filles et garçons. Cette démarche s'effectue dans la mairie du lieu de résidence ou, pour certaines communes, par internet. Les listes de recensement préparent et facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales ; elles sont transmises à la DSNJ qui établit les convocations pour la JDC.

Au cours des 20 dernières années, la JDC a subi plusieurs réformes. La dernière, en date de 2013, vise à introduire davantage de modules centrés sur la défense avec un programme accordant une plus large place aux explications des enjeux de défense et de sécurité de la nation.

Les notions de citoyenneté ont été intégrées à une réflexion globale sur la nécessité de comprendre les valeurs à défendre, ainsi que les intérêts et les enjeux d'une défense pour la France à travers le monde.

LE DÉROULÉ D'UNE JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

TROIS MODULES « DÉFENSE »

- **Animation 1** : « Nous vivons dans un monde instable : une défense nécessaire »
- **Animation 2** : « Une réponse adaptée : notre appareil de défense »
- **Animation 3** : « Vous avez un rôle à jouer : un engagement citoyen »

DEUX MODULES « CITOYENNETÉ »

- **Animation 1** : « Information jeunesse citoyenne ». Elle développe les thèmes suivants : dispositifs d'insertion, service militaire volontaire, droit au retour en formation, mesures en faveur de l'emploi des jeunes, information sur les différents dons (sang, moelle osseuse, etc.).
- **Animation 2** : « Sensibilisation à la sécurité routière ». Ce module a remplacé l'initiation aux premiers secours. Il est articulé autour de la perception des risques routiers et les différents modes d'apprentissage de la conduite.

LES TESTS DE MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française sont conçus par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale et participent au dépistage des jeunes en difficulté de lecture et d'écriture. Chaque année, 11 % des jeunes sont détectés en situation d'illettrisme et sont dirigés vers des organismes spécialisés, comme les missions locales.

Des jeunes globalement satisfaits de la JDC

- **69 %** des jeunes jugent que la journée a été intéressante.
- Plus de **trois quarts des jeunes (76 %)** déclarent que la JDC les a rendus davantage conscients de la nécessité d'une défense efficace et **66 %** disent se montrer plus curieux des questions militaires à la suite de la JDC.
- **86 %** déclarent que la journée leur a permis de bien s'informer sur le métier des armées, et **82 %** ont une meilleure connaissance du rôle des armées.
- **73 %** affirme que la journée a amélioré l'image qu'ils avaient des armées.

Source : enquête DICOd/CSN auprès de 11 634 jeunes du 19 novembre au 3 décembre 2018

La direction du service national et de la jeunesse

Rattachée au secrétariat général pour l'administration (SGA) du ministère des Armées, la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) est impliquée dans la promotion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française. Elle participe au renforcement du lien armées-Nation et se met au service d'une politique globale en faveur des jeunes.

En 2016, le ministre des Armées a décidé d'élargir le périmètre d'action de la DSN en y intégrant les attributions de la délégation ministérielle à la jeunesse et à l'égalité des chances (DMJEC), la commission armées-jeunesse (CAJ) lui étant adossée. Cette direction au périmètre élargi – en charge de la coordination de l'ensemble des actions jeunesse conduites en liaison étroite avec les différents acteurs – traduit l'ambition d'une politique jeunesse globale orientée vers les axes de l'attractivité et de l'éducation civique et citoyenne.

La DSNJ a notamment en charge l'organisation de la JDC. En effet, la formation de tous les jeunes aux enjeux de la défense et de la citoyenneté repose, depuis la loi du 28 octobre 1997 suspendant le service militaire, sur un « parcours de citoyenneté ». Ce dernier comporte trois étapes obligatoires au cours desquelles interviennent successivement le ministère de l'Éducation nationale pour **l'enseignement de défense**, les mairies pour le **recensement** et le ministère des Armées pour la **journée défense et citoyenneté (JDC)**.

La Journée défense et citoyenneté (JDC) : cette journée a pour vocation première d'expliquer aux jeunes citoyens la légitimité de la défense nationale et de les sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leur sont proposées. La JDC est une opportunité de rencontre de l'ensemble d'une classe d'âge (780 000 jeunes par an) avec son armée. Elle est le complément indispensable à une armée professionnelle pour permettre l'adhésion des citoyens aux objectifs de défense.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



J'ai entre 16 et 25 ans



Je m'inscris en quelques clics

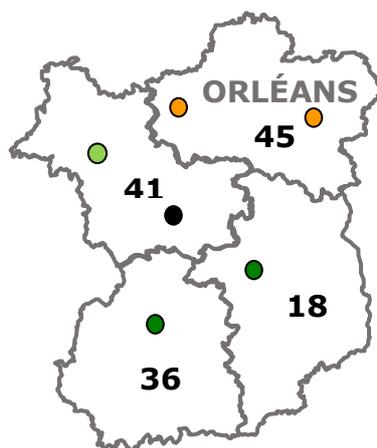


Je m'informe de A à Z



CHIFFRES CLÉS 2018 du CSN d'Orléans

Le CSN d'Orléans est en charge des départements 18, 36, 41 et 45.



- **La JDC sur les départements 18 - 36 - 41 et 45**

17 198 jeunes présents en 2018

190¹ sessions de JDC

6 sites JDC

2 260 jeunes détectés en difficulté de lecture (13,36 %)²

- **Intérêt pour les armées et la gendarmerie**

3 767 jeunes (25,64 %) ont souhaité obtenir davantage d'informations sur les armées et la gendarmerie.

Ainsi **5 894** fiches d'intérêt individuel³ ont été transmises aux armées et à la gendarmerie en 2018 :

- **1 845 fiches** pour l'armée de l'air
- **2 013 fiches** pour l'armée de terre
- **1 280 fiches** pour la gendarmerie
- **756 fiches** pour la marine nationale

- **Intérêt pour le Service civique**

1 444 jeunes intéressés (8,53 %)

¹ Une session correspond à une journée complète de JDC sur site (plusieurs salles d'env. 40 personnes peuvent être réservées sur un même site).

² Chiffres DSNJ.

³ Un jeune peut exprimer plusieurs souhaits.